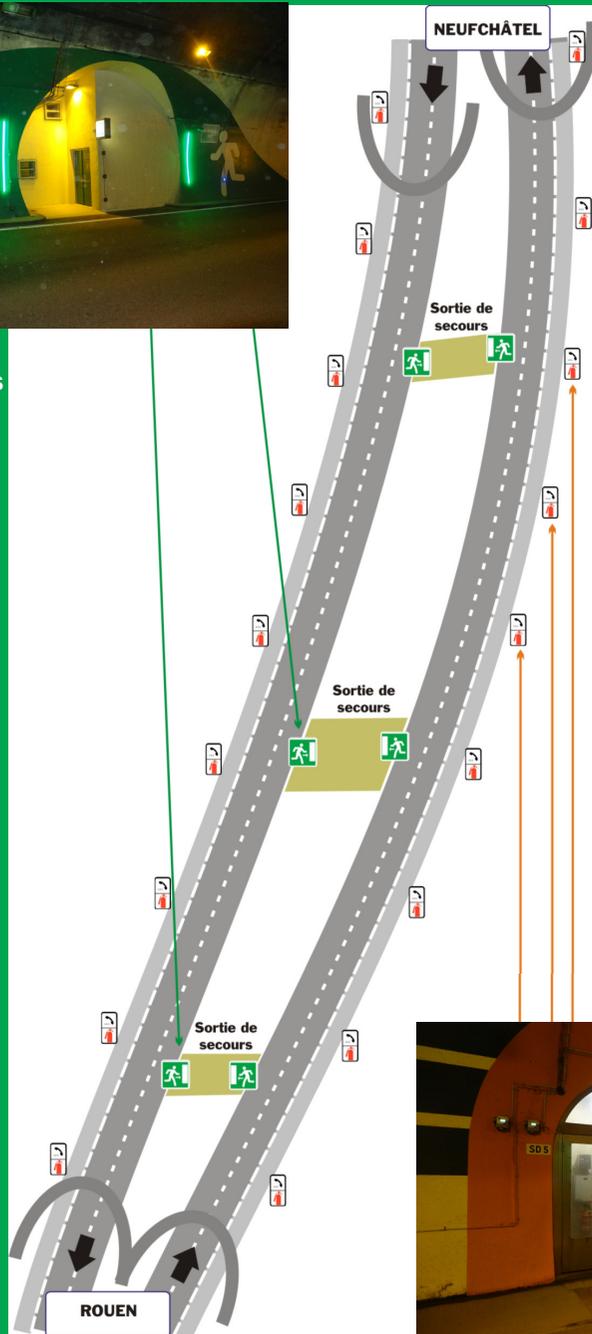


## Tunnel de la Grand'Mare : emplacement des sorties de secours et des postes de secours



Sortie de secours



Poste de secours  
(avec poste d'appel d'urgence)

## Conduite à tenir dans le tunnel de la Grand'Mare



Ne prenez pas de risque,  
n'en faites pas courir aux autres

# L'essentiel de ce qu'il faut savoir :

## En situation normale



Écoutez la radio



Allumez vos feux de croisement.  
Interdiction de faire demi-tour,  
Interdiction de s'arrêter sauf en cas d'urgence.



Respectez la limitation de vitesse.



Respectez les signaux d'affectation des voies.



Respectez les distances de sécurité.

- 40 mètres pour les voitures (*distance 2 plots bleus*).
- 80 mètres pour les poids lourds (*distance 3 plots bleus*).



Interdit au transport de matières dangereuses

## Si vous êtes victime d'une panne ou d'un accident



1 Allumez les feux de détresse.

2 Quittez le tunnel, garez votre véhicule en serrant à droite au maximum



3 Demandez de l'aide au moyen d'un poste d'appel d'urgence situé dans un poste de secours et dirigez vous vers l'issue de secours la plus proche sur votre gauche en laissant les clés sur le contact de votre véhicule.

## En cas d'incendie dans le tunnel

### Si votre véhicule prend feu



1 Quittez le tunnel **OU** si ce n'est pas possible, donnez l'alerte au moyen d'un poste de secours.



2 Dirigez-vous à pied vers la sortie de secours accessible la plus proche sur votre gauche et attendez l'arrivée des secours.

### Si l'alerte incendie se déclenche ou si de la fumée se répand devant vous



1 Coupez le moteur et dirigez-vous à pied vers la sortie de secours accessible la plus proche sur votre gauche.

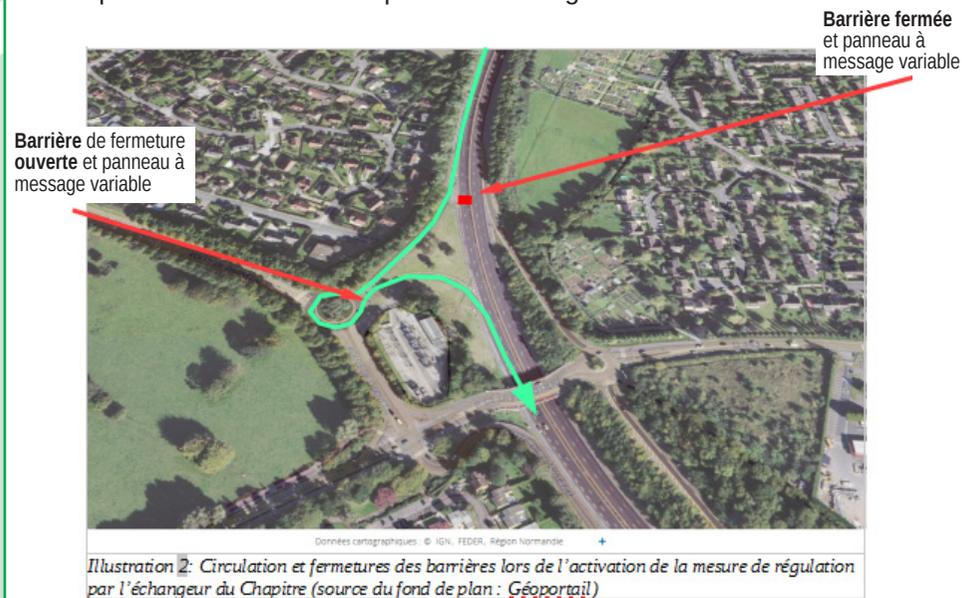


2 Signalez les personnes en difficulté au moyen d'un poste de secours.

## Pour votre sécurité

Les forts trafics d'heure de pointe sur la RN28 à l'entrée de Rouen en venant du nord obligent les services de la DIR Nord-Ouest à mettre en place un **système de régulation** en amont du tunnel, au Chapitre (commune de Bihorel) pour ne pas avoir de **véhicules à l'arrêt** (mesure prise suite à la tragédie du tunnel du Mont Blanc) dans l'ouvrage. Ce système de régulation est mis en œuvre de la manière suivante :

- Soit il fait sortir les usagers de la N28 puis les renvoie sur celle-ci par la bretelle d'insertion, permettant de **limiter le débit des véhicules** qui entrent dans le tunnel (schéma ci-dessous).
- Soit il envoie les usagers vers les **itinéraires de substitution** mis en place et indiqués comme tels sur les panneaux de signalisation.



### Pour en savoir plus :

Sites internet : **DIR Nord-Ouest** : [www.enroute.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.enroute.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr)  
**Bison futé** : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

Direction Interdépartementale des Routes - DIR Nord-Ouest  
97 boulevard de l'Europe - BP 61141 - 76175 Rouen cedex 1  
communication.dirno @developpement-durable.gouv.fr

En cas d'incident, des informations sont diffusées sur France Bleu Normandie

FM  
100.1